



COMPTE RENDU DE LA REUNION DES MONITEURS LE 04 DECEMBRE 2024

Présents :

Philippe Basmaison
Jérémy Faussart
Jean Michel Morer
Aymeric Nigoul
Ahcène Saadi

Daniel Cousin
Monique Cousin
Sandrine Cheron
Mathieu Martinez
Simon Liparo

PaulAndré Torras
JeanPaul Voguet
Vincent Mottier
Olivier Demde

Absents excusés :

Carine Vaillant
Laurent Vaillant
Fabrice Petit

Vincent Marin
Laurence Morer
Cyril Blangille

David Bouer
Fance Petit
Brigitte Janssens

Annonce du président

Le Président remercie les moniteurs et monitrices de leurs présences et leurs investissements pendant les séances.

Ouverture de la séance 20h00

1. Rappel de l'importance d'un DP Bassin

Le DP doit être inscrit sur le tableau dès le début de la séance, il est responsable de l'organisation de la séance, de la sécurité « vérification de mise en place de l'oxygénothérapie, typologie d'exercices etc... » , il est le seul interlocuteur en cas de désaccord sur l'organisation.

Le DP peut être E1, E2, E3, E4

2. RAPPEL DES ATTRIBUTIONS DE LIGNES

Compte tenu du nombre important de formations et de sa diversité, les lignes sont limitées et seront adaptées à chaque séance pour répondre aux différentes formations et en fonction du planning de cours théoriques affichés

3. Moniteurs, SORTIES , VOYAGE 2025 ESTARTITE ET BOULOURIS

Nous avons besoin pour cette semaine de 13 Moniteurs, les moniteurs du club ayant répondu présent :

BOULOURIS :

Paul André TORRAS
Vincent MOTTIER
Simon LIPARO
Cyril BLANGILLE
Jean Michel MORER
Franck MARLET

Il manque au minimum 5 moniteurs que nous allons chercher chez les potes plongeurs et autres connaissances.

	DURÉE			niveaux	
1	BELHUMEUR	01 au 08	Roselin		PN2
2	BELMESSABIH	01 au 08	Kamel		PN1
3	BOITEAUD	01 au 08	Dominic		PN2
4	BOITEAUD	01 au 08	Mika		PN1
5	BONNAMI	01 au 08	Arnaud		GP
6	CASONI	01 au 08	Vincent	PAS DE BULLETIN	PN1
7	CASSET	01 au 08	Philippe		PN2
8	CASTELOT	01 au 08	maud		Autonome
9	CHERON	01 au 08	Sandrine		GP
10	DE ALMEIDA	02 au 08	Miguel		PN1
11	DUBATON	01 au 08	Philippe		GP
12	GRILLOT	01 au 07	Cedric		PN2
13	HAMONNEAU	02 au 04	Franck		PN1
14	JOLY	01 au 08	Keveen		PN2
15	JOLY	01 au 08	Jean Pierre		PPA40
16	LIROT	01 au 08	Fabrice		N1
17	LOIR	01 au 08	CHRISTOPHE		Autonome
18	MARTINEZ	01 au 08	Mathieu		GP
19	MARIAN	01 au 08	Anca		N/plongeur
20	MAURICE	01 au 08	Pascal		PPA40
21	MOLTO	01 au 08	magalie		PN2
22	NIGOUL	01 au 08	aymeric		PPA40
23	ORDOGH	01 au 08	Jimmy		PN2
24	ROGNON	01 au 06	Richard		Autonome
25	ROY	01 au 07	Anais		Autonome
26	STIRB	01 au 08	NICOLAE		PPA40
27	TARDY	02 au 05	Cedric		PN1
28	THORET	01 au 08	SANDRINE		PPA40
29	VASSILIEFF	01 au 08	sylvie		PN2
30	VIGNY	30 au 03	Cédric		PN2
31	ZOZZOLI	01 au 08	Didier		PPA40
32	MOTTIER	01 au 08	VINCENT		moniteur
33	TORRAS	01 au 08	Paul-andré		moniteur
34	LIPARO	01 au 08	Simon		moniteur
35	BLANGILLE	01 au 08	Cyril	PAS DE BULLETIN	moniteur
36	MORER	01 au 08	jean-Michel		moniteur
37	MARLET	01 au 08	Franck	PAS DE BULLETIN	moniteur

4	AUTONOME
7	PN1/N1
9	PN2
6	PPA40
4	PGP
6	Moniteurs
1	Non plongeur

ESTARTITE :

3 moniteurs ,1 non plongeur, 1PN1et 4 autonome

MORER JEAN MICHEL
MORER LAURENCE
MOTTIER VINCENT
DUBATON PHILIPPE
STIRB NICOLAE
MARIAN ANCA
CHERON SANDRINE
BONAMI ARNAUD
BONAMI CELIAN

4. PROCEDURE DE SECURITE

Présentation de Philippe Basmaison

Documents ci-joint et donner aux moniteurs présents

PROCÉDURES EN CAS DE REMONTÉES ANORMALES

Constats

L'objectif est d'actualiser et améliorer les procédures en cas de remontées anormales avec l'utilisation d'un ordinateur de plongée, en les adaptant aux réalités de terrain. Les procédures suivies actuellement sur les sites de plongée sont très variables. L'on ne peut se contenter de l'application des consignes données par l'ordinateur car les algorithmes utilisés n'incluent pas vraiment de procédure en phase avec la physiologie en cas de remontée anormale.

Il faut noter que beaucoup d'ordinateurs ont des vitesses de remontée variables, en fonction de la profondeur. La vitesse de remontée optimale se situe entre 9 et 12 mètres par minute.

Nos travaux se sont basés sur l'instruction 2023 plongée humaine cas non conformes de la Marine Nationale et sur des échanges secondaires avec le DAN, le CEPHISMER et le Centre hyperbare et d'expertise de la MARINE NATIONALE.

Pour la Marine nationale, une vitesse de 15 m/mn ou plus est considérée comme trop rapide. Si votre modèle d'ordinateur indique le pourcentage de la vitesse de remontée, il convient de ne pas dépasser 150 % de la vitesse conseillée sur plus de 10 mètres.

La vitesse de remontée entre 6 mètres et la surface doit être très lente, prenant au minimum 1 minute.

Remontées anormales :

Il s'agit :

- d'une remontée trop rapide,
- ou d'un enchaînement de yoyos multiples (un yoyo étant une remontée et une redescente de plus de 10 mètres),
- ou d'une interruption de paliers.

Les préconisations du nombre maximum de remontées de la CTN restent toujours valables : 4 remontées de 20 mètres, 3 remontées de 30 mètres et 2 remontées de 40 mètres.

Procédure de rattrapage en cas de vitesse de remontée trop rapide :

Redescendre à mi-profondeur et y effectuer un palier de 5 minutes, puis faire au moins un palier de 1 minute à 6 mètres et 5 minutes à 3 mètres (en plus de ce qui est prévu par votre moyen de désaturation). Si la ré-immersion est impossible (stress, pas assez de gaz, signes d'un possible accident), mise sous oxygène et évacuation.



Procédure de rattrapage multi-yoyos :

Situations de yoyos : au-delà de 3 yoyos à partir de la zone de 20 mètres, au-delà de 2 yoyos à partir de la zone de 30 mètres, au-delà d'une remontée depuis la zone de 40 mètres : faire un palier d'au moins 1 minute à 6 mètres et 5 minutes à 3 mètres (en sus de ce qui est prévu).

En exercice et hors examen, les remontées doivent s'arrêter à 6 mètres.

Recommandations DP Fosse

Au vu des dernières communication de la DTN de FFESSM (2024), il convient :

1. **Les assistances doivent s'arrêter à 6m maxi.**
2. **D'insister sur la vitesse de 6m/min**, à partir de 6m jusqu'à la surface soit 1 minute, 30'' à partir de 3m, à minima.
3. **A cas de remontée rapide**, supérieur à 15m/min ou 150% si pourcentage sur ordinateur sur plus de 10m, **48'' pour 18m à 6m**, il faut :
 - a. Redescendre à mi-profondeur et effectuer un palier de 5 minutes
 - b. Palier 1minute à 6m
 - c. Palier 5 minutes à 3m
 - d. Si ré-immersion est impossible (stress, pas assez de gaz, signe d'un possible accident), **mise sous oxygène et évacuation.** 
4. **Palier interrompu :**
 - a. **Ré-immersion réalisable** : redescendre en moins de 3 minutes, poursuivre le palier en ajoutant 3 minutes à 3m
 - b. **Ré-immersion non réalisable** en cas de stress, si pas assez de gaz, si signe accident ou erreur de palier interrompu > 3min, **déclenchement de secours** 
 - c. **Ré-immersion non réalisable sans signe d'accident**, si erreur palier <=3minutes, période d'observation de 3 heures.

Dans ce cas, il convient de se poser la question de l'observation,

Comment

Qui

5. Les Fosses

Test de mise en place des validations d'inscription sur ALLO ASSO

Priorité aux passations de niveaux

6. Les responsables de chaque groupe de formation

Des plongeurs se sont inscrits aux sorties pour des passations de niveaux, ont-ils les pré-requis ? **les responsables de niveaux, doivent valider les inscriptions pour les passations de niveaux par retour de mail à la secrétaire et au président du club.**

Niveau 2 et PE 40	→ Fabrice PETIT
Niveau PA40	→ Paul-André TORRAS
Initiateur	→ Daniel COUSIN / Vincent MARIN
GP	→ Vincent MOTTIER

Nota : pour les initiateurs, l'examen en continu, n'exclut pas les vérifications de pré-requis pour la validation des niveaux

Rappel des règlements intérieurs du club ASTERINA

- **Passation N1 : obtention du niveau :**
 - ❖ **L'évaluation des compétences se fait en contrôle continu sur 15 mois maximum.**
 - ❖ Dans le cas d'une certification délivrée en milieu artificiel, le plongeur niveau 1 (N1) doit réaliser, au plus tard, dans les douze mois qui suivent l'obtention de la certification, au moins 4 plongées en milieu naturel attestées sur son carnet de plongée.

- **Passation N2 (PA20 – PE40) :**
 - ❖ Avoir effectué au minimum 10 plongées (dont les 4 plongées certifiantes du Niveau 1)
 - ❖ **Avoir obtenu le RIFA Plongée FFESSM ou le CAFSAN FSGT**
 - ❖ **Examen théorique réussi**

➤ **Passation PA40 :**

- ❖ Avoir effectué entre 30 et 40 plongées dont 10 en autonomie et 5 au-delà de 30m
- ❖ Sur validation du responsable de niveaux et du président
- ❖ **Examen théorique réussie**

➤ **Passation N3 (PA60) :**

- ❖ Être titulaire du PA40
- ❖ Avoir 17 Ans
- ❖ Avoir effectué 10 plongées dans la zone des 30 - 40 mètres en autonomie dont 5 plongées dans la zone 30-40 m nécessitant une gestion de désaturation.
- ❖ Avoir effectué une formation PA60 dans la zone 40-60 m.
- ❖ **Examen théorique réussie**

extrait du manuel du moniteur

➤ **GP :**

Etre âgé d'au moins 18 ans.

- Etre licencié à la FSGT.
- Etre au minimum titulaire de la qualification de Plongeur Autonome 40m FSGT ou d'un niveau d'expérience de plongeur permettant d'apporter la preuve de l'acquisition des compétences nécessaires à la validation de cette qualification.
- Avoir validé sur son carnet de plongée au moins 15 plongées en autonomie dont 10 à une profondeur supérieure à 30 mètres depuis l'obtention de la PA40
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Etre présenté conjointement par le Président du club et un enseignant de niveau 3 licencié à la FSGT.

➤ **initiateur :**

extrait du manuel du moniteur

- Etre âgé de 18 ans au minimum,
- Etre licencié à la FSGT.
- Etre titulaire du Plongeur niveau II FSGT ou du Plongeur Autonome 20m FSGT ou équivalent.
- Etre présenté conjointement par un enseignant de niveau III licencié à la FSGT et le président du club (déclaration de formation).
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique de moins d'un an. • Avoir validé sur son carnet de plongée :
 - - 15 plongées en milieu naturel dont au moins 12 en autonomie depuis l'obtention du brevet pour les plongeurs niveau II (P2).
 - - 20 plongées en milieu naturel dont au moins 12 en autonomie depuis l'obtention de la qualification pour les plongeurs autonomes 20m (PA20).

7. Divers

La fosse est réduite à 12 personnes 4 moniteurs et 8 élèves.

Mise en place d'un site pour test avec les niveaux 1 pour suivie de formation, fosse.

Clôture de la séance 20h50

Vincent MOTTIER
Président